

J E H A N N E

- Un détournement de mémoire

&

une identité recouvrée. -



Mémoires à vif ?

Détournements de mémoires

Pourquoi la France a-t-elle autant de difficultés à faire face à son histoire réelle, à assumer l'héritage tel qu'il est et non tel qu'on le souhaiterait, à remplir un vrai devoir de mémoire ? Grave question. Sans réponse facile.

Cela vient peut-être du fait que ce pays centralisé, profondément monarchique, s'est construit en partie sur des légendes cultivées, des mythes transmis... Nos ancêtres les Gaulois... Clovis, roi des Francs... Charlemagne, empereur français... La Révolution sans la Terreur et sans l'Empire... L'Empire sans les violences... Les fausses victoires trop célébrées, et les vraies défaites oubliées...

«Parfois, confiait un jour de Gaulle à Peyrefitte, je fais semblant. Et ça marche».

Mais, parfois, ça ne marche pas...

«Vous, les Français, me disait récemment un ami belge, vous apprenez dès l'école à confondre idéal et réalité, fiction et réalité,

c'est l'histoire du coq qui chante même sur un fumier...

De l'emphase et du lyrisme pour les valeurs et les principes.

Des litotes et des silences pour le respect des valeurs et des principes.

Cela vous a déjà joué de vilains tours... Waterloo, Trafalgar, l'affaire Dreyfus, Pétain, la décolonisation si difficile... Vos difficultés intérieures actuelles viennent en partie de là.

Tous les États-nations reposent sur une sorte de mysticisme national et sur des histoires plus que sur l'Histoire.

Mais, vous, vous êtes champions...

Pourtant l'école historienne française compte d'excellents « esprits».

Eh! oui... Combien de temps pour reconnaître les responsabilités françaises dans l'antisémitisme du vingtième siècle?

Combien de temps pour dire que les «événements d'Algérie» étaient une guerre ?

Combien de temps pour réparer (faiblement) les injustices commises envers les «harkis» ?

Pourtant, nous avons un culte de la commémoration, qui se manifeste quotidiennement, ou presque : les anniversaires du jour... sont fêtés comme les saints, sans savoir à qui ils renvoient.

C'est dans ce contexte qu'il importe de replacer les débats stupides au Parlement sur les «aspects positifs» des colonisations françaises. Stupide et inadmissible, ce type de prise de positions traduites dans une loi. Il est vrai qu'il y a des précédents : quand, par exemple, le Parlement légifère sur le «génocide arménien», il se mêle de ce qui ne le regarde pas.

Les politiques doivent donner aux historiens les moyens de faire leur travail, d'accomplir leur mission, non leur dicter les consignes ou encore se mettre à leur place...

En l'occurrence, qui peut nier que les entreprises coloniales françaises ont eu des effets négatifs et positifs ? Faire ressortir les uns et les autres n'est une insulte pour personne, n'est une mise en procès de personne. Que recherche-t-on avec cet amendement encore plus bête que ridicule ?

Une amnistie par l'amnésie? Il n'est pas sain qu'un pays qui a des raisons d'être fier de lui et de s'aimer (heureusement) vive dans des mensonges entretenus. La Vérité triomphe toujours.

Qui plus est, ce double vote parlementaire apporte de l'eau au moulin de ceux qui sombrent dans les excès inverses, il nourrit par ricochet les raisonnements victimaires des «indigènes de la République».

Cette irresponsabilité des législateurs n'est pas faite non plus pour enrayer la crise, le dénigrement croissant de la démocratie représentative.

Enfin, il est logique que ce scandale contre la mémoire, contre l'Histoire et contre la démocratie ne facilite pas cette «amitié» franco-algérienne, si souhaitable pour les deux pays, pour leurs peuples toujours marqués par les «feux mal éteints» de cette guerre qui fut d'abord une guerre civile à trois

dimensions : entre Algériens, entre Français, et entre Français et Algériens.

Le «devoir de mémoire» est d'abord un devoir de mise à plat, d'approche de la vérité, de connaissance, de savoir. Or, on confond (de plus en plus) le savoir et le croire.

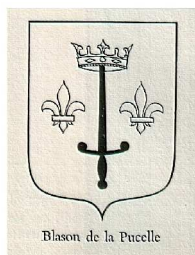
Dans cette affaire, ce ne sont pas les mémoires qui sont à vif,
ce sont les détournements de mémoire.

Signe des temps...

Jeanne d'Arc Encore et Toujours

Quête de « la » vérité en cette histoire bien singulière et troublante
récupérée par et pour un peuple afin d'exalter son nationalisme .

(Suite plus complète donnée à un dossier situé dans le document n°1.)



Jeanne
Qui était
Jeanne d'Arc?

JEANNE D'ARC

Dossier réalisé par Robert -Jacques THIBAUD
auteur de : Dictionnaire de l'art roman, Pluton, itinéraire de la vie éternelle,
et de: Symbolique des apôtres, de la légende dorée du zodiaque,
publiés aux Editions DERVY.

- Le mystère de Jeanne d'Arc demeure. Parce que certains textes se contredisent, sont trop flous ou peu dignes de foi, de nombreux chercheurs ont tenté de décrypter le mythe de Jeanne d'Arc, essayant de découvrir au delà des récits et actes officiels, les secrets de sa naissance, ceux de sa véritable famille et l'origine exacte de l'enseignement qu'elle reçut.
- De Voltaire aux historiens de notre siècle, c'est par dizaines qu'il faut compter ceux qui ont tenté d'approcher ce mystère, essayé de déchiffrer les énigmes entourant tant ses véritables origines que les motifs profonds de sa vocation.
- Si les saintes voix (celles de saint Michel, sainte Catherine et sainte Madeleine) qui lui révélèrent les détails de ses missions plaisent aux amateurs de merveilleux et aux mystiques, elles laissent incrédules les historiens tout autant que les rationalistes.
- Comme celle de tous les héros, l'histoire de Jeanne d'Arc est à la fois concrète, symbolique et mystique. Elle fut, au-delà des questions que son cas suscite, l'héroïne d'un grand drame national, d'une tragédie qui détermina le sort de la France pour les siècles à venir.

Une origine controversée

- L'épopée de Jeanne, fille de pauvre paysans, est si fulgurante, sa transformation si rapide qu'elle a souvent suscité l'incrédulité. Plusieurs explications raisonnables peuvent être données quant à ses origines et aux tenants et aboutissants de sa mission au service de la Maison de France et d'Orléans.

- La plus plausible, bien que réfutée par les universitaires, qui apprécient peu, retranchés derrière des "vérités" historiques pas forcément vérifiées, les remises en cause, même de dogmes parfois désuets, est la filiation royale de Jeanne. En effet, de nombreux indices, ou absence de documents (acte paroissial de naissance notamment), permettent de penser qu'Isabeau de Bavière, épouse délaissée de Charles VI après sa folie, et maîtresse notoire du duc Louis d'Orléans, son beau-frère, serait la véritable mère de la pucelle, nommée précisément d'Orléans avant même qu'elle ne s'en aille délivrer cette bonne ville des soldats anglais.
- Les frasques amoureuses du couple sulfureux formé par Isabeau et Louis étaient connues de tous et dénoncées par les prêcheurs, tel celui de Saint-Denis qui déclarait qu'ils étaient un objet de scandale pour la France et une fable pour les nations étrangères. De son côté, Jacques Legrand, autre prédicateur, lançait en chaire à Isabeau : « Dame Vénus règne seule à votre court, l'ivresse et la débauche lui font cortège. »
- Tout d'abord nommé officiellement Philippe et déclaré mort sitôt sa naissance (le 10 novembre 1407) Jeanne serait l'enfant de cette reine féconde. C'est l'historien royal Villaret qui le premier, après vérification de documents que nous ne possédons plus, nomme Jeanne ce rejeton unissant en lui la Maison de France et le duché d'Orléans (dans l'édition de 1770 de son Histoire de France).
- On a substitué à la petite fille, en bonne santé, un bébé mâle mort-né afin d'éviter une vengeance du roi - qui a parfois des accès de lucidité - ou de la Maison de Bourgogne.
- Toutes les versions s'accordent ensuite pour dire que c'est la famille d'Arc qui éleva l'enfant. Mais la réalité diffère de la légende : Jacques d'Arc, le père présumé, n'est pas un pauvre paysan tenu d'envoyer sa fille aux champs pour survivre. Il est au contraire un notable, syndic de Domrémy, régisseur de plusieurs châteaux dont celui de Bourlémont, où il demeure avec sa famille.
- Si Jeanne se rend dans la forêt toute proche où ses voix se feront entendre, ce n'est pas pour garder des moutons en filant sa quenouille.

Une famille de notables

- La mère officielle de Jeanne, Isabelle Romée, n'était pas non plus une humble paysanne mais une dame très cultivée pour son époque, appartenant au Tiers Ordre des Franciscains (formé de laïcs).

Son nom de Romée lui vient du pèlerinage qu'elle effectua dans la Ville Sainte.

- Il existe des liens entre la maison royale de France et les d'Arc : plusieurs membres de cette famille avaient servi ou servaient encore la Maison de France. Raoul et Guillaume d'Arque furent Chambellans à la cour de Charles VI, tandis qu'une Jeanne d'Arc (première du nom) était la dame de compagnie d'Isabeau. Cette Jeanne a pu donc assister aux couches de la reine, et trouver aisément une famille d'accueil au nourrisson. Quel meilleur refuge, en effet, pour le nouveau-né, qu'une contrée hors du territoire français ?
- En ce qui concerne les voix entendues dans la forêt voisine, on retiendra qu'il est douteux qu'une famille responsable et digne comme celle des Arc ait laissé une jeune fille seule dans un lieu sans surveillance.

En réalité, selon le Chevalier Bernard de Poulengy qui accompagna Jeanne à Vaucouleurs, puis à Chinon, dans ce lieu nommé Bois Chenu, se trouvait une chapelle fréquentée par des dames qui enseignèrent à Jeanne aussi bien le Français (que l'on ne parlait pas à Domrémy où on utilisait un patois lorrain) que l'art de la cavalerie et du maniement des armes. Par la suite,

elles lui révélèrent les secrets de sa naissance puis l'initièrent à sa mission future.

DOMREMY ET LA REINE DES QUATRE ROYAUMES

- En approfondissant la situation du village de Domrémy au début du XV^{ème} siècle, on constate que le duché de Bar, dont dépend le village, était régi par Yolande d'Aragon, veuve de Louis d'Anjou, épouse du roi Charles VII, sur lequel son influence fut considérable.
- Yolande d'Aragon, surnommée Reine des quatre royaumes, était une maîtresse femme, au génie politique incontestable, qui utilisa toute sa science pour consolider le trône de son beau fils Charles. Nul doute qu'elle utilisa pour ce faire la fille adultérine (Jeanne) d'Isabeau de Bavière et de Louis d'Orléans et ce d'autant plus volontiers qu'Isabeau avait voulu écarter son propre fils Charles du trône de France en signant le traité de Troyes (1420) lorsqu'elle abandonna la cause du duc d'Orléans au profit de celle du duc de Bourgogne. Trahison qui allait entraîner

de nombreuses batailles et la révocation de Jeanne, sa fille supposée.

- Les nombreux liens qui unissaient la famille d'Arc et la famille royale de France aboutirent ainsi à la mission que Jeanne accepta, semble-t-il, avec enthousiasme. Sans rien ôter à ses mérites, on peut noter que cette bravoure était somme toute naturelle:
- Jeanne avait été éduquée dans le but de rétablir son demi-frère sur le trône. Elle était, dans ces conditions, à même de le désigner au milieu de cent autres personnes sans l'avoir jamais vu auparavant (scène fameuse et jugée miraculeuse qui se déroula à Chinon le 14 Février 1429 devant une foule ébahie).
- Elle confirma elle-même son appartenance aux Maisons de France et d'Orléans. Pendant son procès, elle déclara, à propos de Charles d'Orléans (un autre demi frère), que ses voix lui avaient apporté beaucoup de révélations, plus que sur tout homme vivant, excepté le roi.
- Enfin, c'est en présentant par une bague particulière qu'elle se fit admettre dans l'intimité royale.

Comment et où une simple bergère aurait-elle pu la trouver ?

Jeanne d'Arc : cessez le feu !



*A la mémoire de Philippe de Chérisey,
dont on aura tout dit, et trop souvent n'importe quoi,
mais jamais assez qu'il était un ami.*

P.R.

Qui ne connaît Jeanne d'Arc? Qui n'a jamais entendu parler de l'humble bergère qui, ayant ouï des voix lui mander d'aller *bouter l'Anglois hors de France*, s'en fut un beau jour délivrer Orléans, faire couronner le Roi à Reims, puis rencontrer son destin, devant Compiègne d'abord, sur le bûcher de Rouen enfin?

Mais peut-être sont-ils moins nombreux ceux qui ont entendu parler de Claude des Armoises ? La Dame des Armoises, celle dont l'Histoire veut qu'elle ait *tenté* de se faire passer pour Jeanne d'Arc... Savent-ils seulement, que son prénom ambigu est celui que l'hermétiste donne au sage boiteux, à l'initié *claudiquant* ?



Jeanne des Armoises.

Et combien sont-ils alors, ceux qui osent imaginer que l'Histoire s'est peut-être trompée ? Ou même... qu'on l'a trompée.

Je ne vais pas essayer de raconter toute l'histoire de Jeanne d'Arc : cette soirée que nous passons ensemble ne suffirait pas à exposer sa bibliographie... En fait, je supposerai l'aventure officielle de Sainte Jeanne connue de tous et je me limiterai aux aspects bizarres de son histoire, sans toutefois discuter de sa sainteté chrétienne, que je respecte, et en laissant bien évidemment à chacun le soin de sa propre opinion. Je me contenterai même de ne vous exposer que les anomalies les plus marquantes, quitte à encourir le reproche d'avoir laissé de côté certaines choses. Je prends cependant le pari que ceux qui auront le goût d'examiner sans a priori ces choses que la place m'oblige à laisser dans l'ombre seront vite convaincus qu'il n'y aurait eu qu'un peu plus d'eau à mon moulin.

Car il y en a, des choses bizarres, à propos de Jeanne d'Arc !
Et surtout à propos de son décès. Et je vous le demande : de quoi est effectivement morte Sainte Jeanne ? Les médecins répondront immédiatement: " D'une méchante inflammation ", et ils auront raison. Les écologistes, eux, diront que tout ceci est une question d'environnement : si Jeanne s'était abstenue de fumer, il n'y aurait pas eu de problème... Et ils auront également raison.

Pour ma part, je n'en sais trop rien, mais je cherche.

Et je me plais à imaginer l'histoire de Jeanne telle qu'on ne nous la raconte pas.

Je vois très bien, au départ, une excellente étudiante - une bonne bûcheuse -, mais une étudiante dont la famille aurait rêvé qu'elle fit du théâtre : on l'imaginait si bien sous les feux de la rampe, en train de brûler les planches, n'est-ce pas ? Mais tout à tourné mal quand la jeune fille fit un séjour en Normandie et qu'elle y rencontra un flambeur...

Humour noir et grinçant, que tout cela... Bien sûr. Et c'est un fait que j'aime beaucoup l'humour noir, mais pas au point de me payer gratuitement la tête d'une jeune femme morte d'une façon aussi atroce.

En fait, pour moi, **Jeanne d'Arc n'a jamais été brûlée vive à Rouen, et je vais essayer, sinon de vous en convaincre, au moins de vous apporter un doute constructif.**

Ma passion pour Jeanne d'Arc, passion brûlante s'il en fut, mais hélas trop tôt consumée, ma passion est née de mon attrait pour l'insolite, pour l'anomalie significative, pleine de sens, mais tellement évidente que chacun d'entre nous la néglige. Et l'histoire de Jeanne en regorge, qui m'ont accroché il y a plus de dix ans déjà, provoquant les recherches dont je vais tenter de vous livrer quelques conclusions maintenant.

Le départ de tout ceci fut une anecdote citée par Michelet, le pape des historiens... dont les historiens vous diront qu'il fut surtout un très bon romancier.

Au-delà du roman, Michelet cite un fait authentique, connu de tous, mais que nous n'avons pas le réflexe de lire correctement : un beau jour de 1436, soit cinq ans après le bûcher de Rouen, une jeune femme se présenta aux frères de Jeanne sous le nom de Claude des Armoises, et ceux-ci la reconnurent pour leur soeur.

Bien entendu, tous les gens sérieux vous diront que ce n'était qu'une imposture et qu'elle fut rapidement démasquée. Bien entendu...

Mais là n'est pas le problème, pour l'instant, du moins.

Car ce qui est extraordinaire, mais que personne ne remarque, c'est que **les frères de Jeanne** - même en cas d'imposture patente - **ont implicitement admis qu'elle pouvait parfaitement avoir échappé au bûcher sans que cela les étonne !...**

Et c'est de là que tout est parti en ce qui me concerne, c'est là que j'ai commencé à "gratter" le vernis de l'Histoire officielle... Il n'a pas fallu bien longtemps pour que les anomalies s'accumulent, et notamment celle-ci : sachant que la canonisation de Frère Mutien-Marie vient de coûter environ 550.000 francs belges aux *associations religieuses*, combien - à votre avis - a coûté le procès en canonisation de Jeanne d'Arc, et à qui ?

Eh bien la réponse est simple, mais curieuse.

La sanctification de Jeanne, proclamée par Benoît XV le 9 mai 1920, a coûté trente millions de francs-or au gouvernement français en pleine crise de foi...

Je crois donc qu'il convient de se poser quelques bonnes questions sur Jeanne, et tout d'abord, **qui était-elle vraiment ?**

Cela va probablement vous paraître saugrenu si je vous confirme qu'elle s'appelait effectivement Jeanne. Et pourtant, il s'en est fallu de peu, car **elle ne s'est jamais appelée d'Arc !**

Elle-même n'a jamais porté ce nom, et personne - jamais - ne le lui a donné de son vivant.

Ce nom n'apparaîtra que vers 1460, dans une relation de son aventure faite par un des ses frères, qui - lui - jugeait alors opportun de se faire appeler "du Lys"...

Elle se disait simplement "Jeanne la Pucelle", tandis que les documents d'époque, notamment ceux de son procès, parlent de "Jeanne", de la "Pucelle", de la "Pucelle d'Orléans"...

Mais personne ne cite son patronyme "d'Arc".

A son procès, Jeanne dira même ne pas connaître son nom :

"De cognomine autem suo dicebat se nescire"...

Parmi ses proches, on ne l'appelle que "Jeanne", ou parfois "Jeannette", sans plus.

Il s'en trouve même un, qui fut un des plus fidèles, un ami d'enfance, avec qui elle jouait quand ils étaient gosses, un ami qui la suivit partout, **Jean de Novelompont**.

Il dira au procès *n'avoir jamais connu la mère de Jeanne !*

Mais - bien sûr - tout est tellement plus simple dès le moment où l'on admet que Jeanne fut une simple pastourelle, passablement allumée, qui gardait ses moutons jusqu'au jour où elle entendit des voix... Plus simple ? Humble pastourelle ? Fille de pauvres laboureurs ?... Ah oui ? Eh bien voyons ce qu'il en était, de ces pauvres laboureurs !

Les aïeux

- Déjà, en 1331, la chronique *Gallia Christiania* cite un évêque, **Jean d'Arc**.
- Ensuite, en 1357, on trouve une **Marie d'Arc, épouse de Jean, Duc de Bourgogne, un Capétien de la première race**. Un pauvre laboureur...

Les parents

- La mère. Isabelle Romée, vous diront tous les bons manuels. Eh bien non, la mère de Jeanne ne s'appelait pas "Romée". *Romé* était le *surnom* que l'on donnait aux gens qui avaient fait le pèlerinage du Puy en lieu et place de celui de Rome, tout comme on donnait celui de *Jacques* à ceux qui allaient à Compostelle. **La mère de Jeanne s'appelait Isabelle de Vouthon**, et c'est une tout autre paire de manches, car elle était apparentée aux Beauveau, Ludres, Nettancourt et Armoises, toutes familles nobles et importantes de l'époque, qui ne constituaient pas précisément un syndicat de pauvres laboureurs.

Le père. Jacques d'Arc. En fait, le pauvre laboureur en chef est un noble de fort bonne souche, entré momentanément en *dérogance*, et non pas en *déchéance*, à cause de ses activités roturières : il fait cultiver des terres qu'il loue avec le produit de ses fiefs. Ayant épousé Isabelle vers 1400, on le retrouve en 1419 - Jeanne a officiellement sept ans - on le retrouve **doyen de Domrémy, commandant de la milice locale, fermier général du lieu, procureur général du châtelain de Vaucouleurs, Robert de Beaudricourt**.

A cette époque, ses revenus annuels sont de *cinq mille francs or* quand un maître maçon, dans le même temps, en touche *trente*...

Et je ne parle pas de sa tante - également prénommée Jeanne -, que l'on trouve, par le plus pur des hasards, n'est-ce pas (?), dans l'entourage d'Isabeau de Bavière *quelques jours avant sa naissance*.

Examinons plutôt **ses frères**. Tout au moins les plus amusants.

- **Jean est bailli de Vermandois, capitaine-châtelain de Chartres, avant de le devenir à Vaucouleurs en succédant à Robert de Beaudricourt.**
- **Pierre est titulaire du péage de Chaumont en Tassigny. En 1436, soit l'année où apparaît Claude des Armoises, Charles d'Orléans le fera chevalier du Porc-Epic, ordre exigeant au moins quatre générations de noblesse attestée...**

Et puis, il y a **les tontons**, qui ne sont pas vraiment tristes non plus, dans le genre "pauvre laboureur":

- **Guillaume, seigneur de Cornillon sur Trèves, conseiller du Dauphin Louis.**
- **Yvon, bailli du Grésivaudan, conseiller du Dauphin Louis.**

- **Raoul, ex-chambellan de Charles VI, deviendra sénéchal de Rethel...**

Et peut-être est-ce le moment de remarquer que **Guillaume et Yvon sont, de fait, les tuteurs du Dauphin Louis**, confié à leurs bons soins de... pauvres laboureurs ?

Mais continuons donc notre quête de l'anomalie avec la naissance de Jeanne. Officiellement, elle est née en 1412. C'est malheureusement inconciliable avec les faits, et surtout avec une déclaration de Jeanne elle-même lors de son procès, où elle dira - en 1429 - "*être âgée de trois fois sept ans*".

C'est inconciliable également avec un décret de Pie X, du 6 janvier 1904, par lequel le Pape atteste **comme date de naissance l'année 1407**. Or, cette date - le 6 janvier - est la date anniversaire de l'arrivée de Jeanne à Domrémy, âgée alors d'environ deux mois, selon une relation qu'en fait le chevalier Perceval de Boulainvilliers dans une lettre adressée au Duc de Milan, Philippe-Marie Visconti, le 21 juin 1429, pour lui raconter la fameuse entrevue de Chinon et lui donner des détails sur l'origine de la Pucelle :

"Dans la nuit de l'Épiphanie, des hommes porteurs de flambeaux avaient troublé la quiétude habituelle. Invités à célébrer l'événement, les villageois, ignorant de la naissance de la Pucelle, allaient çà et là pour s'informer de ce qui était arrivé"...

Voilà donc un patelin de 34 feux dont les habitants, durant neuf mois, ont réussi à ne pas remarquer la grossesse de l'épouse du patron ! Pardon: du pauvre laboureur... Vous racontez cela à un cheval de bois et il vous met une ruade.

Mais alors, qui étaient les véritables parents de Jeanne ?

La place me manque pour vous exposer toutes les raisons qui me poussent à croire qu'il s'agissait tout simplement d' **Isabeau de Bavière et de Louis d'Orléans, frère du Roi Charles VI**. Je vous dirai seulement qu'à l'époque, Charles VI ne pouvait plus voir sa femme en peinture et qu'il est certain qu'il ne l'a plus connue depuis 1396, se consolant durant des moments de lucidité dans les bras d'Odette de Champdivers, qu'Isabeau de Bavière elle-même avait glissée dans le lit royal pour mieux contrôler son époux.

Je vous dirai encore que depuis 1390, la Reine est notoirement la maîtresse de Louis d'Orléans, **et que l'enfant né de leurs amours le 10 ou le 11 novembre 1407 fut, dès sa naissance, un enfant bizarre.**

En effet, les différentes éditions des annuaires nobiliaires officiels de l'époque lui donnent alternativement les prénoms de *Philipppe, Philippa, Jehan, ou Jeanne*, et prétendent que l'enfant, quand il n'était pas mort-né, n'avait vécu que quelques heures.

Or, si les enfants royaux furent toujours enterrés avec plus ou moins de pompe, selon qu'il s'agissait d'un garçon ou d'une fille, dans les caveaux royaux de Saint-Denis, il n'existe *aucune* relation de cérémonie funèbre pour celui-ci...

Par contre, nous savons qu'environ deux mois plus tard, un bébé arriva à Domrémy dans les circonstances curieuses que raconte Boulainvilliers à Visconti.

Mais pourquoi cette lettre au Duc de Milan à propos d'un événement aussi banal que la naissance d'une fille de pauvres laboureurs, me direz-vous ?

Parce que Philippe-Marie Visconti est le père de Valentine Visconti, l'épouse légitime de Louis d'Orléans, et que l'événement perdait toute banalité dès le moment où l'enfant, né de la Reine et frère du roi, pouvait un jour être appelé à un *destin national*, ne fût-ce que par un mariage politique.

Mais alors pourquoi avoir dissimulé cet enfant

et ne pas l'avoir élevé officiellement comme tous les autres ?

Je vous dirai qu' il n'y avait finalement pas de différence fondamentale entre le Dauphin Louis, mis en tutelle chez les tontons de Jeanne, et cet enfant confié à la même famille d'Arc.

Seulement une différence de publicité, probablement due à une ambiguïté constatée à propos du sexe du bébé, qui restera douteux jusqu'aux abords de la puberté. Se fut-il agi avec certitude d'une fille que cela n'aurait guère posé de problèmes: mise au couvent jusqu'au mariage, choix d'un mari "rentable" pour la politique royale, et bon débarras! Mais s'il s'agissait d'un garçon, il fallait

respecter un minimum de convenances. Et c'est ce qui fut fait : l'enfant fut confié à la famille traditionnellement responsable de la tutelle royale, mais ce fut fait discrètement, car il y avait un doute.

Vous me direz encore qu'il ne s'agissait que d'un bâtard, et que ce n'était pas bien grave. Un nourrisson était fragile, à cette époque, n'est-ce pas ? On a vu pire... Pas grave ? Voire ! N'ayant comme seule tare que d'empêcher l'accès au trône, la bâtardise de haut rang était très portée et prisée, et le mariage conclu avec un bâtard *reconnu*, de haute noblesse, était un excellent placement. Je n'en veux pour preuve que **Jean Dunois**, issu également de Louis d'Orléans, qui se faisait appeler "Monseigneur le Bâtard" et signait sans complexe "Jean, Bâtard d'Orléans, Comte de Dunois"...

Je sais que tout ceci est assez énorme.

Alors, je vous donnerai **une preuve concrète**, mais une seule, étant donné l'espace qui m'est imparti.

Le 28 juin 1428, alors que Jeanne n'a pas encore quitté Domrémy, Jacques Gelu, évêque d'Embrun, écrira au Roi pour lui parler de cette jeune fille dont le destin sera de sauver le trône. Et, alors que personne ne sait encore qu'elle ira un jour délivrer Orléans, il l'appelle "**Puella Aurelianensis**". Or, *puella* ne désigne absolument pas la pucelle, comme nous l'entendons aujourd'hui, ce qui se serait dit *virgo*, ni la fille selon la chair, ce qui se serait dit *filia*. Puella désigne la jeune fille de bonne famille, et "Puella Aurelianensis" ne peut se traduire que par "**la Demoiselle de la famille d'Orléans**"... Je laisse cet élément à vos réflexions.

Passons donc sur les détails censés connus de tous et intéressons-nous au premier grand événement de la vie publique de Jeanne, **la mission à Chinon**.

Voici donc notre humble pastourelle illuminée, montée sur le superbe destrier noir que Beaudricourt lui a offert, entourée de quelques beaux seigneurs de la région, la voici arrivant à Chinon pour y rencontrer le falot petit Roi de Bourges.

Pour vous donner, dès le départ, une bonne appréciation de la crédibilité de l'événement, je vous suggère d'imaginer un berger irlandais, prétendant entendre des voix, se faisant entourer des plus importants magistrats de sa région et partant au volant de la Range Rover que vient de lui offrir le Lord de l'endroit, se présenter à Windsor pour y rencontrer Elizabeth II. Quoi de plus normal, n'est-ce pas ? Surtout dès le moment où la rencontre a lieu ! Et dans quelles conditions !

Jeanne est reçue le soir même par Yolande d'Anjou, belle-mère du Roi et Reine des Quatre Royaumes, et ensuite par Marie d'Anjou, la Reine en personne, le 6 mars 1429.

Lors de la fameuse entrevue de Chinon, la petite bergère illettrée sera reçue par Louis II de Bourbon, Comte de Vendôme, un des plus grands personnages du royaume, qui se déplace personnellement pour venir l'accueillir.

Sur ordre du Roi, elle sera logée au donjon du Coudray, c'est-à-dire, à l'époque, dans la plus belle partie du château.

Avant même d'avoir donné la moindre preuve du caractère divin de sa mission,

on lui constitue une Maison civile et une Maison militaire, soit une attribution normalement réservée aux familles pouvant faire preuve d'une noblesse continue depuis les Croisades !

Et comme vous allez le voir, ce n'étaient pas n'importe quelles Maisons! **On lui confie** donc:

- **une Dame d'honneur, Anne de Bellin, dont le mari est conseiller de Charles d'Orléans ;**
- **un Page, Louis de Conte, dont le père est chambellan de Charles d'Orléans ;**
- **un Ecuyer, Jean d'Aulon, membre du Conseil royal ;**
- **un Chapelain, Frère Pasquerel (ou Pesquerel) ;**
- **un Maître d'Hôtel, qui commandera une garde écossaise de douze cadets nobles de la compagnie de Jean Stuart d'Aubigny ;**
- **deux Hérauts d'Armes ;**
- **un secrétariat, de deux secrétaires et un trésorier ;**
- **une écurie: six palefrois et six destriers ;**

- le droit de bannière, et le chroniqueur Clément de Fauquemberque signale, bien avant le sacre de Reims, que, seule parmi tous les seigneurs français, Jeanne avait le droit de bannière dans l'armée royale. Et lors du sacre de Reims, précisément, l'étendard de Jeanne sera le seul admis à figurer dans le chœur de la cathédrale ;
- des éperons d'or, privilèges des chevaliers ayant reçu l'adoubement traditionnel, que Charles VII lui remettra personnellement alors qu'il n'est pas encore chevalier lui-même. Il faut donc postuler un adoubement antérieur de Jeanne - la petite bergère -, qui ne portât pas ombrage au Roi...
- une armure, payée par le trésor royal pour 100 livres-tournoi, alors que celle du Duc d'Alençon en avait coûté 80 ;
- une épée, et pas n'importe laquelle, que Jeanne s'était d'ailleurs permis d'exiger : l'épée dite "de Fierbois" parce qu'elle avait été déposée en la chapelle du même nom sur la tombe de Clignet de Breban, à qui Valentine Visconti l'avait offerte après l'assassinat de son mari, Louis d'Orléans, qui la tenait lui-même de Bertrand du Guesclin ! Pas moins...
- une garde-robe fastueuse, qui sera payée par Charles d'Orléans depuis Londres où il est retenu prisonnier. Ce Prince poète, à qui la couronne de France aurait dû échoir s'il n'avait été en captivité, ce Prince interviendra souvent dans cette aventure...

Il ne manque en fait que la noblesse à Jeanne, que l'on ne lui confèrera jamais.

Mais peut-être n'était-ce précisément pas nécessaire? En tout cas, Charles VII lui donnera le droit de grâce, privilège strict du souverain, et fait absolument unique dans toute l'histoire de France. Il y a quand même des humbles bergères illettrées qui ont de la chance !

Et voilà Jeanne partie chevaucher avec ses fidèles compagnons, pour délivrer Orléans, faire sacrer le Roi à Reims, et bouter l'Anglois hors de France.

Cela vaut peut-être la peine d'énumérer ses compagnons:

- Jean, Bâtard d'Orléans, Comte de Dunois,
- Jean Pothon de Xaintrailles,
- Etienne Vignolle, dit "La Hire", qui deviendra Maréchal de France et valet de coeur dans nos jeux de cartes, tandis que Jeanne deviendra la dame de pique du tarot dit "de Charles VII",
- Gilles de Rais, qui deviendra Barbe-Bleue,
- Jean, Duc d'Alençon,
- Arthur, Comte de Richmond, Duc de Bretagne.

De biens charmants compagnons de jeux pour la petite bergère illettrée, n'est-ce pas ?

Bref, Jeanne brûlait du désir de sauver la France, et on se préparait à l'exaucer.

Encore que certains disent qu'il fallut du temps pour la convaincre: au départ, elle n'était pas chaude, mais ça s'est arrangé.

Je vais donc passer sous silence les épisodes militaires de la carrière de Jeanne, supposés connus de tous, et qui ne font pas l'objet de cet exposé.

Que l'on sache seulement qu'il existe une thèse universitaire pour l'accession au Doctorat en Histoire, qui n'a jamais fait l'objet d'aucune contradiction, et qui démontre que, lors de la capture de Jeanne à Compiègne, les portes de la ville furent refermées dans le dos de la jeune femme afin de l'empêcher de rentrer se mettre à l'abri dans les murs de la ville, la livrant ainsi *sciemment* à l'ennemi.

Que l'on sache aussi que durant sa détention à la cour de Luxembourg, Jean d'Alençon, profondément amoureux de la Pucelle, vendit ses biens jusqu'au dernier mètre carré de terrain afin de rassembler la rançon exigée et de racheter la captive...

Charles VII, que Jeanne avait porté sur le trône, s'opposa à la transaction, puis la fit capoter définitivement en refusant de participer de ses deniers afin de contrer une surenchère de l'ennemi. Et les Anglais l'emportèrent...

J'en arrive ainsi directement au bûcher. Ce fameux bûcher où personne ne vit Jeanne brûler : Il faut savoir en effet que la Place du Vieux Marché, à Rouen, nettement plus petite alors qu'aujourd'hui, était occupée par 920 hommes d'armes qui tenaient la foule à distance. Tout ce que l'on vit fut seulement une femme coiffée d'un chaperon et le visage "embronché" d'une mitre jusqu'au menton, qui la rendait totalement méconnaissable alors que es condamnés allaient toujours au supplice le visage découvert afin que la foule pût les conspuer, une mitre portant les termes de la condamnation posée au-dessus de la tête...

Et Jeanne, ou qui que ce fût, ne monta pas au bûcher, car l'image que nous avons aujourd'hui du condamné se tordant au sommet des flammes tient surtout à l'imagination romantique de Gustave Doré. En fait, à l'époque, le malheureux était enfermé à l'intérieur du tas de bois et l'assistance ne pouvait pas le voir. Et dans ces conditions, le bûcher de Rouen pouvait fort bien n'avoir renfermé qu'un cochon : cela criait aussi fort et sentait aussi mauvais...

Elucubrations de ma part ? C'est évidemment plus simple à admettre. Mais que faut-il penser alors des déclarations suivantes ?

Frère Jérôme Pasquerel, le chapelain de Jeanne, au procès en réhabilitation : "Le Roi et le Duc d'Alençon connaissent le secret du bûcher. Moi, je ne puis rien dire..."

Thomas de Courcelles, juge assesseur de Cauchon : "J'assistai au dernier sermon fait au Vieux Marché, le jour de la mort de Jeanne. Pourtant, je ne la vis pas brûler, elle..."

La chronique du Doyen de Saint-Thibaud de Metz :
" En la cité de Rouen, en Normandie, elle fut échauffée et arse. Ce veut-on dire, mais depuis lors fut prouvé le contraire !"

Le manuscrit 11542 du British Museum :
" Finalement la firent ardre publiquement. Ou toute autre femme semblable à elle. De quoi beaucoup de gens ont été et sont encore de diverses opinions."

Georges Chastelain, conseiller de Philippe le Bon, écrit en 1435, soit quatre ans après le bûcher :
"Arse à Rouen, au grand dût des François,
"Donnant depuis entendre son survivre autrefois..."

La Chronique de Bretagne :
"La Pucelle fut brûlée à Rouen, ou du moins condamnée à l'être..."

Et je vous signale que toutes ces citations sont contemporaines de Jeanne...

En fait, **quelle fut la condamnation de Jeanne**, et pourquoi ? Je crois que c'est la bonne question, celle qu'il faut maintenant se poser.

Jeanne ne fut jamais condamnée à mort.

L'évêque Cauchon, dont l'imagerie d'Epinal fait le bourreau de Jeanne, Cauchon défendra de son mieux la Pucelle, la dorlotant même, lui ayant fait remettre une robe de prix pour qu'elle pût se vêtir *selon son rang* dans la chambre - et non le cachot - où elle était détenue; allant jusqu'à lui faire servir chaque semaine des plats de poisson frais pêché dans la Seine toute proche... Et Cauchon obtiendra une peine "*de renfermement à vie au pain de douleur et à l'eau d'angoisse*", avec une durée - on dirait aujourd'hui une peine incompressible - de quatre ans seulement, le reste étant commuable, selon la conduite de l'intéressée, en liberté conditionnelle. Et c'est là la seule et unique condamnation dont Jeanne ait fait l'objet, sous l'inculpation de sorcellerie attestée par le port de vêtements masculins...

Malheureusement pour elle, les Anglais, qui commençaient à avoir réellement peur de cet être charismatique qui rassemblait et galvanisait le parti français, les Anglais ne l'entendirent pas de cette oreille, qui craignirent que Jeanne ne reprît un jour la tête de ses troupes, d'autant plus que Gilles de Rais, manifestement ignorant de certains détails, avait levé une armée à ses frais et arrivait à marche forcée sur Rouen pour délivrer la Pucelle, écrasant au passage les Grands-Bretons et leurs alliés. Au jour du bûcher, il n'était plus qu'à deux jours de marche de la ville...

Les Français saisirent la balle au bond, qui leur permettait de faire coup double : premièrement, se débarrasser d'un personnage en train de devenir encombrant pour le pouvoir, du fait de sa popularité; deuxièmement, conserver sans risque l'enthousiasme du bon peuple en lui offrant une image sainte, pratique, peu coûteuse et parfaitement docile. On monta donc la comédie du bûcher. Comédie, car il ne pouvait être question d'éliminer réellement Jeanne: on ne sait jamais... Ses liens avec les plus grandes familles d'Europe pouvaient encore être utiles. Et puis on ne grille pas ainsi la soeur du Roi de France et la tante du Roi d'Angleterre!

On enferma donc Jeanne toute nue dans la chambre qui devait lui servir de prison, avec seulement les vêtements masculins qu'elle avait portés durant ses campagnes. Et ce qui devait arriver arriva: devant se rendre aux toilettes, et donc de traverser la cour du château remplie de soldats, Jeanne se couvrit des seuls vêtements disponibles... Aux yeux de ses accusateurs, elle devenait ipso facto relapse et se voyait envoyée au bûcher sans autre forme de procès, sans même passer par le bras séculier...

Et personne ne la vit brûler.

Alors, qu'advint-il de Jeanne ?

Eh bien, tout porte à croire qu' elle fut incarcérée pendant quatre ans - quatre ans, précisément - au donjon de Montrottier, à deux lieues d'Annecy, donjon sous la dépendance féodale d'un de ses oncles d'Arc...

C'est là qu'elle aurait été kidnappée par une petite troupe de routiers commanditée par Pothon de Xaintrailles et dirigée par son lieutenant, Jean de Blanchefort.

Kidnappée est un bien grand mot, alors que la petite troupe se contenta de demander poliment que Jeanne lui fut remise, ce qui fut fait sans problème.

Mais il fallait respecter certaines formes, et il y eut donc enlèvement. Soit.

Voilà donc Jeanne galamment escortée jusqu'au Luxembourg où elle vint se mettre sous la protection de Jean de Rodemack. Elle est enfin en sécurité, près de chez elle, sur les terres luxembourgeoises de la Duchesse de Görlitz, qui lui a toujours manifesté la plus grande sympathie, déjà la capture de Compiègne.

Elle est si près de chez elle qu'elle pourra bientôt rencontrer ses "frères", qui la reconnaîtront, puis sa "mère", qui s'abstiendra toute sa vie de crier à l'imposture...

Et puis, le temps aidant, Jeanne circulera à nouveau en France, et nous allons voir tout à l'heure ce qu'il en fut.

Car si Jeanne a survécu, il doit bien se trouver des preuves quelque part.

Des preuves, il y en a, et je crains que leur énumération ne soit rapidement fastidieuse.

Je citera seulement ces quelques points:

Les comptes de la ville d'Orléans portent, en date du 9 août 1439, soit huit ans après le bûcher, "*deux réaux d'or à Fleur-de-Lys, pour avoir apporté des lettres de par Jeanne la Pucelle*".

Le Héraut d'Armes de Jeanne avait donc repris du service auprès de sa patronne.

Le 21 août 1439, "*douze livres-tournoi à Jehan du Lys, frère de la Pucelle, disant qu'il venait de devers le Roi, pour s'en retourner vers sa dite soeur*".

En septembre 1439 eut lieu une rencontre entre Jeanne et Charles VII, à Orléans, dans les jardins de l'intendant Jacques Boucher, entrevue rapportée par Guillaume Gouffier, chambellan du Roi:

"Jeanne vint droit au Roi, ce dont il fut ébahi et ne sut que dire, sinon en la saluant bien doucement et lui dit: "Pucelle, ma mie, vous, soyez la très bien revenue, au nom de Dieu qui sait le secret qui est entre nous ". Alors se mit à genoux..."

Etaient présents à cette entrevue: Jean Dunois, Charles d'Anjou, le sire de Chaumont, l'archevêque de Vienne, Jean Rabateau, chez qui Jeanne avait logé à Poitiers en 1429, et aussi Regnault, archevêque de Reims, celui du sacre, qui ne portait pas précisément Jeanne dans son cœur... Du beau monde, donc, et qui avait parfaitement connu Jeanne avant le bûcher, des gens qui pouvaient difficilement se tromper en face d'une imposture, et qui ne lèveront jamais le petit doigt pour la dénoncer...

Les comptes d'Orléans mentionnent encore diverses dépenses faites à l'occasion des réceptions *officielles* offertes à Jeanne entre le 18 juillet et le premier août 1439, et notamment une somme de 210 livres "*pour le bien fait à la ville durant le siège*". Et de préciser: "**A Jehanne des Armoises**"!...

Quant à la mère de Jeanne, Isabelle de Vouthon, elle vint vivre à Orléans depuis le décès de son mari jusqu'en 1460. Elle ne reniera *jamais* la Dame des Armoises. Véritable mère de Jeanne, se serait-elle rendue complice d'une telle escroquerie ?

Et puis ces deux petits détails, en apparence insignifiants, mais qui en disent long:

- suite à la visite de la Dame des Armoises, en 1439, la ville d'Orléans fera supprimer les messes votives que l'on disait à la mémoire de celle qui périt à Rouen...
- l'Eglise catholique, qui vénère Sainte Jeanne *depuis peu* finalement, lui fait dire des messes en ornements blancs, qui sont ceux des Vierges, et non pas rouges, qui sont ceux des Martyres...

Vous avez dit "Bizarre" ?

Mais revenons-en à nos moutons, comme aurait dit Jeanne en sa jeunesse.

Que se passa-t-il entre son retour et 1439, où nous la retrouvons à Orléans ?

Eh bien, **elle vécut à Arlon** (Lorraine belge actuelle dans la province de Luxembourg), **à la cour de la Duchesse de Görlitz**, et s'y fit bientôt courtiser par le fils du Comte de Warnembourg, courtisée à tel point qu'elle décida de l'accompagner à Cologne. Et l'on vous montrera là-bas, sans aucune difficulté, aux Archives Municipales, le sauf-conduit établi en 1437 par le Comte de Warnembourg lui-même à l'intention de Jeanne :

"Puella de Francia ad mensem cum resignatione trium dierum"...

Elle n'y était pas de bien longtemps que ses vieux fantasmes resurgirent et, son caractère autoritaire aidant, elle crut devoir intervenir dans la querelle concernant l'élection d'un nouvel archevêque à Trèves. Mal lui en prit car elle se retrouva dans le collimateur de l'Inquisiteur Général de Mayence, le R.P. Kaltyseren, qui fulmina contre elle l'excommunication majeure. Heureusement, son séjour à Rouen l'avait rendue prudente: étant toujours de fait sous le coup d'une sanction de relapse, elle se dépêcha de quitter Cologne et de rentrer **à Arlon, où elle avait épousé, le 7 novembre 1436, le sire Robert des Armoises**. Vous me direz que là, j'exagère! Jeanne d'Arc mariée! Allons donc !...

Et là, je vous répondrai qu'il existe des traces de ce mariage, notamment un acte notarié passé par devant témoins, portant la signature authentique des intéressés et des officiants, et qui commence par ces termes:

"Nous, Robert des Armoises, chevalier, Seigneur de Tichémont, et Jeanne du Lys, la Pucelle de France, Dame du dit Tichémont, ma femme, licenciée et autorisée de moi, etc..."

Par cet acte, signé le jour même du mariage, soit le 7 novembre 1436, Robert mettait en fermage des terres de rapport afin de permettre à son épouse d'équiper une petite troupe et de repartir en campagne...

Et Jeanne repartira, tandis que son mari se retirera plusieurs années dans un couvent.

Mais il y a d'autres éléments, et notamment l'acte de mariage.

Bon, d'accord: il n'existe plus, malheureusement, ayant été détruit en même temps que la mairie qui l'abritait lors des bombardements de Fresne-en-Woëvre, les 24 et 26 février 1916, et cela fait bien plaisir aux adversaires de ma thèse...

C'est vrai, il n'existe plus. Mais il y a des copies complètes et fiables...

Notamment celle du R.P. Viguiier, Oratorien, faite au 18e siècle, *alors que l'image d'Epinal n'avait pas encore été récupérée par la politique française et que l'on se fichait éperdument de la survie de Jeanne. Il n'était même pas question de la canoniser!...*

Et dans le même ordre d'idée, il y a la copie qui parut publiquement, sans que personne ne s'émeuve, en 1683 dans un journal français fondé par un Belge - Donneau de Visé - le Mercure Galant, qui deviendra et est encore aujourd'hui le Mercure de France.

Et puis, il y a aussi les témoins difficilement contestables, qui affirment l'avoir eu en mains, et parmi eux, le Professeur Albert Bayet, de l'Ecole des Hautes Etudes, le Président Edouard Herriot, et le Comte de Labessières, qui ne sont pas exactement des laboureurs...

Il y a aussi - et surtout - des témoins d'époque, comme cette **fameuse chronique du Doyen de Saint-Thibaud de Metz**, qui dit:

"Et là [Arlon] fut fait le mariage de Messire Robert des Armoises, chevalier, et de la dite Jeanne la Pucelle, et puis s'en vint le dit sieur des Armoises avec sa femme la Pucelle, demeurer à Metz, en la demeure du dit sire Robert, qu'il avait en la paroisse de Sainte Ségoleine"...

Je pourrais citer quelques dizaines d'autres faits et éléments, parfaitement vérifiables par tout qui a la passion d'aller chercher jusqu' en Angleterre ou en Allemagne, là où la survie de Jeanne ne dérange personne.. Je pourrais, mais il faut une fin à tout, et notamment à cette histoire. L'essentiel ayant été dit, je vais tenter de la résumer.

Jeanne repartit donc en campagne ; elle participa au siège de La Rochelle, puis à celui de Bordeaux, où elle fut grièvement blessée. Probablement comprit-elle alors que le temps militaire était passé, et elle décida de rentrer chez elle. Elle retrouva son mari, sorti de son couvent, et ils menèrent une vie enfin paisible, la Pucelle se consacrant à l'éducation d'un des ses neveux, projetant peut-être sur lui la tendresse maternelle que, par essence, elle ne pouvait assumer. Elle fit même restaurer à ses frais la petite église du village afin que l'enfant pût y faire convenablement ses Pâques, et qui conserve encore aujourd'hui pieusement - mais discrètement - la décoration due à Jeanne. C'est là qu'elle repose, à côté de son mari.

Il reste cependant à se poser deux questions importantes.

La première: **quand mourut réellement Jeanne d'Arc?**

La réponse est très simple et se trouve dans les comptes d'Orléans. En effet, la ville avait pensionné Isabelle de Vouthon, veuve et sans grandes ressources.

Jusqu'en 1458, les versements de la pension porteront: *"A Isabelle de Vouthon, mère de la Pucelle"*. A dater de **1459**, ils mentionneront: *"A Isabelle de Vouthon, mère de **feue** la Pucelle"*...

Au-delà du calembour sinistre en forme de pléonasme, la date est claire.

La seconde: **pourquoi tout ceci ?**

Je pense qu'une bonne approche de la réponse se trouve dans les Mémoires du Pape Pie II, qui dit ceci, en 1458:

"Fut-ce oeuvre divine ou humaine? J'aurais peine à le dire... Il en est qui pensent que les grands du royaume s'étant divisés en présence du succès des Anglais, et ne voulant ni les uns ni les autres accepter un chef, l'un d'entre eux, le plus sage, aurait imaginé cet expédient d'alléguer que cette Pucelle était envoyée de Dieu pour prendre le commandement. Nul homme n'oserait se refuser à l'ordre de Dieu. Ainsi la conduite de la guerre aurait été confiée à la Pucelle avec le commandement des armées".

Je pense, pour ma part, que c'est bien la solution: un enfant bâtard naît, pourvu d'une ambiguïté sexuelle. Dans le doute, on choisit une solution ménageant la chèvre et le chou : on le confie à une famille sûre en attendant de savoir. Et l'enfant devient fille, ou presque: garçon manqué, dirons-nous. Elle devient une jeune femme dotée d'un caractère autoritaire et batailleur, pleine de fougue, mais également d'intelligence et de hardiesse ; elle devient aussi... fort jolie, comme en témoignent ses trop rares portraits d'époque.

Les grands barons français, par bêtise ou par intérêt, ne parviennent pas à s'entendre pour chasser les Anglais hors de France, alors qu'ils leurs sont nettement supérieurs

dans ce qui n'est jamais qu'une guerre familiale, la guerre de Cent Ans. Or, parmi ces grands du royaume, il en est un plus futé, plus adroit, plus fier aussi. Et certainement plus noble, bien que bâtard: Jean Dunois. Et il se sent terriblement proche de cette enfant exilée en Lorraine, dont il est le demi-frère: Jeanne. Alors, il conçoit le projet de ce qui deviendra probablement la plus extraordinaire manipulation de masse que l'Histoire ait connue à ce jour. Il va faire de Jeanne, dont il connaît le tempérament et les aptitudes, il va en faire le personnage charismatique devant lequel tous, le Roi y compris, devront ployer le genou, le personnage qui va effacer les dissensions et regrouper le royaume derrière une même bannière. Jeanne dite d'Arc est en train de naître. La réussite fut fabuleuse.

Imagination que tout ceci ?

Alors pourquoi, au procès en réhabilitation, Cauchon lui-même dira-t-il :

"*Tout ceci fut forgerie de Jean Dunois, et c'est à lui qu'elle profita*" ...?

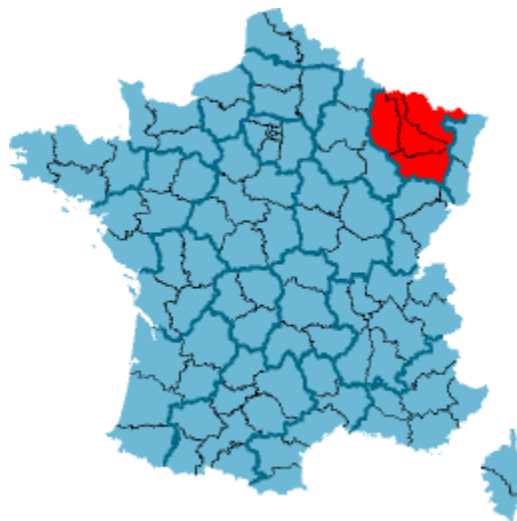
Ah oui ! Une chose encore. Jeanne d'Arc sans les voix, ce n'est pas vraiment Jeanne d'Arc, celle qui *bouta le dragon anglais hors de France sans aller jusqu'à le détruire*, celle qui *tint vaillamment et intelligemment tête aux docteurs de la Sorbonne qui l'interrogèrent durant son procès avant de l'envoyer au bûcher parce que c'était plus facile*, celle qui, finalement, *échappa au feu que les Anglois lui avaient préparé*. **Quelles étaient-elles donc, ces voix ?**

Il y avait celle de Saint Michel, l'archange qui *terrasse le dragon sans toutefois le tuer*. Puis, il y avait celle de Sainte Catherine d'Alexandrie, qui *tint tête durant trois jours aux docteurs de la loi, qui finirent par la mener au supplice faute de pouvoir en venir à bout*. Et enfin, il y avait celle de Sainte Marguerite d'Antioche, vous savez, cette sainte que la statuaire nous montre *sortant intacte du ventre enflammé du dragon qui vient de l'avalé*...

A bon entendeur, salut, n'est-ce pas ?

Mais que tout ceci n'empêche pas Jeanne de rester pour toujours... la sainte patronne de la femme au foyer.

Paul ROUELLE
30 août 1991.



La Lorraine

Ce que dit l'histoire officielle Les interrogations des contemporains

Le bûcher Jeanne des Armoises Le portrait de Jaulny

Les deux procès de Jeanne étaient avant tout politiques.

Donc il est des questions qu'il faut se poser.

En 1431 lors du procès de condamnation, que voulaient les Anglais et leur allié Philippe le Bon, Duc de Bourgogne qui détenaient Jeanne ?

Que voulait le roi Charles VII ou plus exactement ses principaux conseillers ?

Tous voulaient que Jeanne disparaisse, que ce soit sur un bûcher ou autrement mais qu'elle disparaisse. Les Anglais parce qu'elle avait redonné un moral de fer aux soldats français et qu'elle gênait de plus en plus leurs desseins en France.

Le roi de France et ses conseillers parce qu'elle était indisciplinée (elle avait voulu prendre Paris contre leur avis) ; elle était pressée, elle voulait aller droit au but alors qu'eux menaient une politique de petits pas au gré de leurs intérêts personnels. Le roi aurait pu racheter la prisonnière comme c'était la coutume, Gilles de Rais le compagnon d'armes de Jeanne possédait une des plus grosses fortunes du royaume, il était prêt à payer la rançon. Pour cela il fallait persuader Jeanne qu'elle sorte du jeu politique.

Si le but réel du procès de 1431 était de convaincre Jeanne d'hérésie, il n'aurait pas duré plus de trois mois comme ce fut le cas. Ce genre de procès était alors mené rondement, on y employait systématiquement la torture ainsi qu'une bulle papale le prescrivait, le supplicié avouait tout ce qu'on voulait et était exécuté par le bras séculier dans la foulée.



Ce que dit l'histoire officielle

Les auteurs classiques n'ont qu'un but : nier la survivance de Jeanne.

Certains auteurs s'arrêtent au 30 mai 1431 pour clore leur histoire de Jeanne d'Arc. C'est aller un peu vite en besogne mais cela a surtout l'avantage de ne pas à avoir à expliquer les événements qui arrivent après. Les autres réfutent tout en bloc et avec un manque total d'objectivité s'ingénier

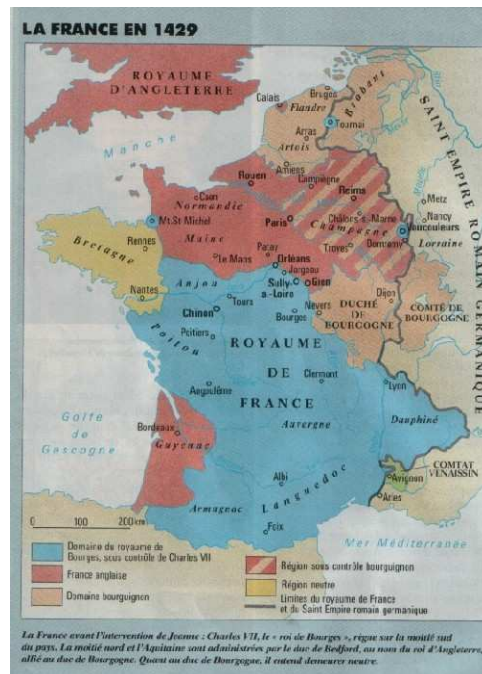
à trouver des explications finalement peu crédibles aux documents ou aux écrits des chroniqueurs qui relatent des événements de la vie de la Pucelle après 1431.

Ainsi par exemple et pour éviter le débat, certains voudraient que Jeanne des Armoises dont la présence à Orléans en 1439 est signalée par le livre des comptes de la ville, soit la même personne que cette Pucelle dont l'existence est indiquée par le Bourgeois de Paris dans son journal en 1440.

Le Bourgeois nous dit qu'une femme, qui avait été reçue à Orléans très honorablement, fut amenée à Paris à la demande de l'Université et du Parlement. Elle fut montrée au peuple et prêchée puis elle reconnut qu'elle était une usurpatrice, qu'elle était mariée à un chevalier et avait deux enfants. Ce que l'on remarque, c'est que le Bourgeois ne cite aucun nom, aucun prénom, ni de la femme ni du chevalier. Alors pourquoi l'assimiler à Jeanne des Armoises ?

Il faut dire qu'après 1431, on trouve mention dans des textes différents de femmes qui se sont fait passer pour Jeanne. Évidemment, elles se faisaient appeler Jeanne et se disaient Pucelle mais ce n'est pas une raison suffisante pour affirmer qu'il s'agissait de la même et unique personne.

Il est tout à fait probable qu'il y en eut plusieurs, cinq ou six, et que l'on ne peut identifier Jeanne des Armoises à aucune autre.





Les interrogations des contemporains

Un manuscrit anglais dit "*la firent ardre publiquement, ou autre femme en semblable d'elle, de quoi moult de gens ont été et sont encore de diverses opinions.*"

Dans la chronique bretonne : "*l'an 1431 fut brûlée la Pucelle à Rouen, ou condamnée à l'être.*"

Le Bourgeois de Paris, contemporain de Jeanne, exprime dans son journal une opinion apparemment très répandue autour de lui, même si lui n'y croit pas mais il avait ses raisons étant très proche de l'Université de Paris, le plus furieux ennemi de Jeanne. Il écrit : "*...maintes personnes qui croyaient fermement que par sa sainteté elle se fut échappée du feu et qu'on eut arse une autre cuidant que ce fut elle...*"



Le bûcher

Tout d'abord, la condamnée a reçu l'eucharistie alors qu'elle était excommuniée, une incohérence et contradiction que n'expliquent pas les auteurs classiques, à peine si certains s'en étonnent. Ensuite elle quitta le Château du Bouvreuil entouré de cent vingt soldats qui empêchaient les curieux de s'approcher. Sur la place du Vieux-Marché, huit cents soldats avaient repoussé le public le plus loin possible et tous les volets de la place avaient été fermés sur ordre de Warwick, le gouverneur anglais de Rouen. Encore une incohérence quand on sait qu'habituellement le spectacle du supplice était largement donné à la vue du public. De plus la condamnée était accoutrée d'une grande robe noire, sur la tête on lui avait posé une énorme mitre qui lui cachait les cheveux et une grande partie du visage. Autour du bûcher, il y avait trois estrades en bois où siégeaient les juges et les officiels. Nicolas Midy, le prédicateur fit son sermon, puis l'évêque Cauchon exhorta une dernière fois la condamnée et lut la sentence, puis disant qu'il l'abandonnait au bras séculier c'est à dire au bailli de Rouen représentant le pouvoir civil, il recommanda à celui-ci de lui éviter la torture habituellement infligée avant l'exécution. La prisonnière n'a rien répondu, elle ne s'est pas révoltée, n'a point protesté. A ce moment là, le bailli aurait dû être consulté, il aurait prononcé la sentence civile et donné l'ordre d'exécution. Il n'en fut rien, elle fut conduite rapidement au bûcher et exécutée.



Jeanne des Armoises

Il existe un document indiscutable, dont l'authenticité n'est pas discutée par certains défenseurs de l'histoire officielle puisqu'ils essaient d'en donner des explications quant à la teneur. Il s'agit d'un texte de juillet 1443 qui relate la donation par Charles Duc d'Orléans, alors libéré de sa prison de Londres, au frère de Jeanne qui s'appelait alors Pierre du Lys. Cette donation était les revenus d'une propriété, l'Ile aux Boeufs situé sur la Loire. La raison de ce cadeau est, nous dit le texte, en remerciement des services rendus par Pierre *"en compagnie de sa soeur Jehanne la Pucelle avec laquelle, jusqu'à son absentement, et depuis jusqu'à présent, il a exposé son corps"*.

Ainsi le Duc, lui même, nous apprend que Jeanne n'était qu'absente et qu'à cette date de 1443, elle est encore vivante.

Autre texte authentique : la chronique du doyen de St Thibaut de Metz, celle-ci nous relate que *"le 20 mai 1436, vint la Pucelle Jehanne, qui avait été en France, à la Grange aux Hormes"*. La chronique nous dit aussi qu'elle se faisait appeler Claude. Le même jour, elle rencontra ses deux frères Pierre et Jean qui la reconnurent. Le lendemain, Jeanne rencontra des personnalités de la ville de Metz qui était alors une ville indépendante. Ces gens, dont Nicolas Louve qui avait très bien connu La Pucelle en 1429, notamment au moment du sacre à Reims, la reconnurent et lui firent des cadeaux, l'un un cheval, l'autre une épée, des bottes. Durant trois semaines elle resta dans les environs de Metz et elle eut de longs entretiens avec ces personnalités et d'autres encore qui lui firent aussi des présents.

Comment peut-on penser que ces gens honorables aient été abusés et trompés par une "imposteuse" pendant tout ce temps, ou qu'ils aient cautionné une supercherie quand on sait que plusieurs d'entre eux furent Maîtres Échevins de la ville de Metz, et encore mieux que d'autres le devinrent ?

Ensuite **Jeanne et ses frères se rendirent à Arlon chez la Dame du Luxembourg**, cette même famille dont Jeanne avait connu des membres lors de sa détention en 1430 au château de Beaurevoir. Elle resta quelques mois à Arlon, où nous dit le doyen de St Thibaut, elle était toujours à côté de Madame du Luxembourg.

Elle fréquentait donc la cour du duché et nul doute qu'on devait souvent lui demander de raconter son épopée.

Comment une fausse pucelle aurait-elle pu tromper ces gens, dont certains au moins étaient informés des affaires du royaume de France ?

Comment ne se serait-elle pas trahie une fois pendant tous ces mois ?

Elle aurait été alors découverte et honteusement chassée.

Puis la chronique nous apprend que la Pucelle devint Jeanne des Armoises **en se mariant à Arlon avec Robert des Armoises**, ce que confirme un acte de vente d'un bien que possédait Robert. Ce texte commence ainsi :

"Nous, Robert des Harmoises, chevalier, seigneur de Tichemont et Jehanne

du Lys, la Pucelle de France, dame dudit Tichemont, ma femme..." ;
la formule est reprise plus loin dans le texte. Aucun doute sur l'identité des deux personnages, aucun doute dans l'esprit de l'acheteur qui l'a signé ni dans celui des autorités qui y ont apposé leur sceau. Si l'épouse de Robert n'était pas la vraie Pucelle, comment expliquer qu'une "imposteuse" dans un simple acte de vente destiné aux deux parties aient eu besoin de falsifier son identité ?

Le contrat de mariage est perdu mais son existence a été signalée dans une publication de 1683.

En décembre 1436, Jeanne se trouvait à Tiffauges chez Gilles de Rais, son ancien compagnon d'armes qui n'était pas encore le monstre qu'il allait devenir. Lui aussi aurait-il été abusé par une fausse Pucelle ?

Les documents ne manquent pas concernant l'histoire de la Pucelle d'Orléans. Encore faut-il les faire connaître au grand public, ce que ne font pas toujours, ou partiellement, les auteurs classiques les plus médiatiques, c'est bien plus facile de balayer tout ça d'un revers de manche en s'écriant :
tout ceci n'est que balivernes !



Des historiens scrupuleux ont fouillé dans le livre des comptes de la ville d'Orléans et on y trouve bien des choses intéressantes. Ce livre où d'obscurs fonctionnaires mentionnaient les mouvements de fond de la municipalité, nous apprend que des dépenses ont été faites en 1436 pour couvrir des frais de séjour de Jehan du Lys (frère de Jeanne) à Orléans. D'autres dépenses pour récompenser un héraut de la ville qui avait apporté des lettres de la Pucelle. Plusieurs fois dans ce livre de compte, on trouve mention d'échanges de lettres entre Jeanne et la ville et entre Jeanne et le roi qui est à Loches à ce moment là.

Aucune de ces lettres ne nous est parvenue, comme le livre de Poitiers... Il y avait à l'évidence des gens qui voulaient garder un secret et il y en a encore. La Pucelle refait surface en Juillet 1439 à Orléans, auparavant elle aurait mené quelques opérations contre les bandes armées qui terrorisaient les paysans dans le Sud-Ouest. Le livre de comptes mentionne des dépenses faites par la ville pour Jehanne des Armoises jusqu'en septembre. Le premier août, elle reçut un don en argent d'une valeur significative, octroyé par délibération du conseil de la ville avec la mention : "*pour le bien qu'elle a fait à la ville durant le siège*". Le livre nous dit également qu'elle y rencontra des personnes qui l'avaient bien connue en 1429 et 1430. Comment peut-on croire qu'une fausse Pucelle se soit montrée à Orléans devant des gens qui l'auraient vite mise en défaut et démasquée ? Aucune, des quelques femmes qui se sont fait passer pour la Pucelle à cette période, ne s'y est risquée.



Le portrait de Jaulny

Le château de Jaulny qui domine la vallée du Rupt de Mad appartenait à Robert des Armoises. Sur la cheminée d'une salle se trouvent deux portraits.

Il s'agit de ceux des deux époux. Cette fresque a été découverte au début du 20^{ème} siècle lors de travaux quand un ouvrier abattit une cloison de torchis plâtré. Il apparaît évident qu'elle fut construite pour dissimuler les peintures.

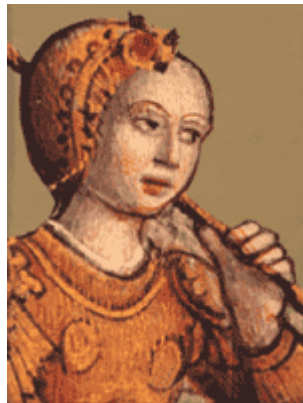
Pourquoi cacher ces portraits ? La raison en est fort simple si l'on songe que des ordres avaient été donnés pour faire disparaître toutes traces de Jeanne.

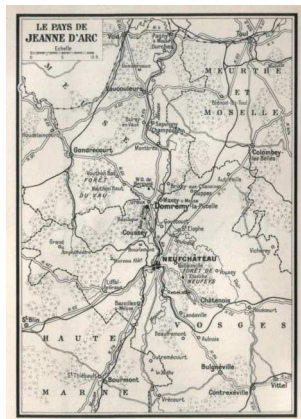
Disparu également le portrait qu'un écossais fit d'elle à Arras ainsi qu'elle le déclara lors de son procès. Tout a disparu : ses habits, ses bijoux, son armure, son épée, ses étendards, la plupart de ses lettres, l'original du procès et bien sur le livre de Poitiers.

Le décès de notre héroïne pourrait se situer en 1449, car c'est en février 1450 que Charles VII a donné l'ordre à son conseiller de s'informer sur le déroulement du procès de 1431 avec l'objectif d'annuler la sentence.

Jeanne aurait été enterrée dans une chapelle de l'église de Pulligny. Une plaque funéraire le confirmait avant 1890 ainsi que l'indiquait le curé de la paroisse de l'époque. Malheureusement, la plaque a disparu...

Et le blason qui ornait la voûte de la chapelle a été martelé afin qu'il soit méconnaissable ...





Plan de Domremy.

Jeanne Bâtarde

Le début de la thèse de la bâtardise de Jeanne remonte au début du 19^{ème} siècle. Elle s'est ensuite enrichie dans le courant du 20^{ème} siècle.

Selon cette thèse Jeanne serait la fille de la reine Ysabeau et du Duc Louis d'Orléans, frère du roi fou Charles VI.

Le 10 novembre 1407, Ysabeau mit au monde un enfant qui ? d'après la chronique du religieux de St Denis serait mort peu après sa naissance, on n'eût que le temps de lui donner le nom de Philippe et de l'inhumer à St Denis. C'est le seul document de l'époque qui parle de cette naissance, il n'en est fait aucune mention sur les registres de St Germain l'Auxerrois paroisse des rois de France. Plus tard dans l'Histoire de France de Villaret, édition de 1764, il est question d'un garçon prénommé Philippe et dans les deux éditions suivantes de 1770 et 1783, d'une fille Jeanne. Il existe donc un vrai mystère sur la naissance de cet enfant.

Dans tous les cas ? cet évènement posa un grave problème à la reine car cet enfant était adultérin. Les historiens s'accordent à reconnaître qu'il ne pouvait pas être du roi Charles VI qui en raison de sa folie ne fréquentait plus la reine depuis plusieurs années. A l'époque, le bâtard d'un prince ou du roi ne posait pas de problème : l'enfant était élevé comme les autres et, plus tard, il était pourvu de biens et gardait son rang, tel le célèbre Dunois qui était le fils de Louis d'Orléans et que l'on désignait sans connotation péjorative "Bâtard d'Orléans" ; mais le bâtard d'une reine eût mis celle-ci dans une position inconfortable, voire dangereuse, d'autant qu'Ysabeau n'était déjà pas très populaire et même détestée.

Si l'enfant était viable et que l'on écarte l'infanticide, la seule solution qui restait, était de le cacher avant de l'envoyer en nourrice et de lui substituer un enfant mort.

Ce document a pour but de faire connaître au plus grand nombre les diverses thèses de l'histoire de Jeanne d'Arc autres que celle habituellement ressassée dans les manuels scolaires, et défendue coûte que coûte par les auteurs classiques.

- **Jeanne était la fille de la reine Ysabeau et du Duc d'Orléans.**
- **Jeanne n'a pas été brûlée à Rouen.**



NOTES COMPLEMENTAIRES

Lorsque nous lisons les biographies de personnages antérieurs à Jeanne d'Arc, tels Saint Louis ou Charlemagne, il n'est pas toujours facile de se plonger dans ces époques et de faire abstraction de nos valeurs du 21^{ème} siècle. Cependant nous comprenons globalement ce que fut la vie de ces grands hommes. Pour Jeanne d'Arc, quand on veut en savoir un peu plus que ce que l'on nous enseigne dans les manuels scolaires, le premier livre que l'on trouve est généralement une biographie écrite par un auteur classique, connu et médiatique.

Et là, une fois le livre terminé, refermé, il ne nous reste qu'un sentiment d'insatisfaction, car aucune des questions que l'on se pose n'est vraiment résolue, la légende est à peine écornée, presque intacte, avec toutes ses contradictions et ses incohérences.

Mais en cherchant un peu, on trouve d'autres livres écrits sur Jeanne d'Arc car il y en a des dizaines, tenant de l'histoire officielle et encore d'autres, d'historiens, écrivains ou journalistes qui émettent des hypothèses folles, incroyables.

Les auteurs classiques les appellent les "bâtardisants" et les "survivistes" et certains les regardent de haut avec un certain mépris... Enfin, qui sont les historiens !!!

Aussi incroyables que peuvent paraître les thèses d'une Jeanne bâtarde et (ou) survivante, on peut leur reconnaître un mérite : celui de poser les questions et d'essayer d'y répondre.

Dans le cas de Jeanne d'Arc, si l'on veut se rapprocher de la vérité, il est préférable d'avoir une lecture variée et critique et de ne pas hésiter à remettre tout en cause, y compris et pourquoi pas les documents. Ceux-ci sont très nombreux et très variés mais on est obligé de constater que de très importants ont disparu. Le fameux livre de Poitiers, où Jeanne fut questionnée par une commission de docteurs et de théologiens, a disparu. Les rapports des commissions d'enquête de 1429 et 1431 à Domrémy ont disparu. Les pièces originales du procès de condamnation et de la minute française sont perdues ; bien sur, il en reste des traces dans d'autres écrits ou des copies partielles établies et authentifiées en 1456 par les juges du procès en nullité. Le procès en nullité était politique, voulu par Charles VII afin de redorer son blason, afin que l'on ne puisse plus dire qu'il fut mené à son sacre à Reims par une hérétique. D'ailleurs il n'a fallu attendre que vingt cinq ans pour que les plus grands théologiens de 1456 déclarent que le procès fait par les plus grands théologiens de 1431 était entaché de dol, calomnie, iniquité, contradictions...

Un grand nombre d'évènements de la vie de Jeanne d'Arc telle qu'on nous l'enseigne ne reposent sur aucune preuve formelle. On peut citer :

1. **Sa date de naissance** : 6 janvier 1412 dit l'histoire officielle : aucun texte irréfutable ne l'affirme.
2. **Son nom** : Jeanne d'Arc : aucun texte de l'époque ne la désigne sous ce patronyme, ce nom n'est apparu qu'au siècle suivant, le XVI^{ème}.
3. **Le bûcher** : Il n'existe pas d'acte officiel de cet évènement alors que l'on en a pour d'autres suppliciés de la même époque à Rouen.

Dans l'histoire officielle de Jeanne d'Arc, dès que l'on cherche à comprendre, on se retrouve face à des incohérences, des contradictions, des absurdités.

Les auteurs classiques se donnent bien du mal quand ils essaient de défendre la légende, ils ne nous fournissent que des explications abracadabrantes. Par contre, dès que l'on admet la thèse de la naissance princière ou la survivance de la Pucelle, tout s'explique et devient cohérent. Citons :

1. Comment et où une bergère de 17 ans (avant son départ pour Chinon) aurait-elle appris à courir des lances avec une telle virtuosité que tout le monde en était ébahi tel Charles II, Duc de Lorraine quand il la fit venir à Nancy en 1429, et un peu plus tard le Duc d'Alençon ? Comment une petite bergère de 17 ans pouvait-elle se servir des armes de l'époque et aller hardiment à l'assaut tel qu'elle l'a dit à son procès ? Mais si elle a 21 ans à ce moment là, et si

elle a été entraînée et préparée pendant de longues années par Bertrand de Poulangy qui, lui-même, a reconnu être allé souvent à Domrémy, tout devient clair et compréhensible.

2. Comment peut-on expliquer les connaissances géographiques de Jeanne, ses connaissances sur les personnages du royaume, sur les événements les plus secrets comme le projet de mariage du futur Louis XI avec une princesse écossaise ? Si elle-même était une princesse, elle a été instruite comme telle et tenue au courant des affaires de sa famille et des gens de son rang. Une fois encore tout s'éclaire.

3. Comment expliquer les liens étroits de Jeanne avec la Maison d'Orléans, si elle-même ne faisait pas partie de cette famille ?

4. Pourquoi a-t-elle reçu l'Eucharistie alors qu'elle était excommuniée ? Si on la faisait échapper au bûcher, tant qu'elle était en territoire ennemi, elle courait le danger d'être prise et exécutée rapidement sans avoir communié. Avec la thèse de l'évasion, on a une explication.

Dans l'histoire de Jeanne d'Arc, se contenter de traduire ce qui est dit dans les documents et laisser dans l'ombre et l'incohérence autant de questions qu'un simple lecteur ne peut manquer de se poser, c'est nier une part de la vérité quand on sait que par exemple dans la "Minute", les juges ont imposé d'omettre certaines réponses. Jeanne elle-même a prévenu ses juges : "Plutôt que de dire tout ce que je sais, j'aimerais mieux que vous me fissiez trancher le col". A certaines questions, elle répondait "passez outre", "je vous en dirai plus dans huit jours si mes voix me le conseillent" ou alors "allez voir à Poitiers". C'eût été peine perdue, le fameux livre de Poitiers avait déjà disparu...

Comment croire qu'une petite bergère même très croyante et très mystique, guidée par ses voix, ait écrit une telle page de notre histoire ?

Certains tenants de l'histoire officielle déclarent que leur thèse prime sur toutes les autres et tant que l'on n'apportera pas de preuves irréfutables pour démontrer le contraire, il en sera ainsi. Mais enfin qui sont les historiens ? C'est à eux d'exhumer le document qui établira d'une manière définitive la vérité.

Mr Schneider, un écrivain français, catholique et ami de prélats, eut accès vers 1950 aux archives du Vatican.

Il y aurait trouvé un document qui établissait sans conteste que Jeanne était la fille d'Isabeau et de Louis d'Orléans.

Il a alors raconté sa découverte à quelques personnes avant de se rétracter, ayant subi semble-t-il des pressions des autorités ecclésiastiques.

Ce document était sans doute le Livre de Poitiers...

BIBLIOGRAPHIE

Je me suis fait un avis sur Jeanne après avoir lu beaucoup de livres sur le sujet et des plus variés. Les idées avancées et les citations proviennent toutes d'ouvrages réalisés par des auteurs qui ont fait des recherches et dont les écrits sont aussi sérieux que ceux des auteurs classiques.

Je cite donc ci-dessous ces livres qui ont contribué à éclairer l'histoire.

- Le secret de Jeanne d'Arc, Pucelle d'Orléans, de Jean JACOBY (Mercure de France)
- Scènes de la vie de Jeanne d'Arc, de Jean JACOBY (Mercure de France)
- Jeanne d'Arc et ses lys, d'Édouard SCHNEIDER (Grasset)
- Jeanne d'Arc a-t-elle été brûlée ? de Jean GRIMOD (Amiot-Dumont)
- Jehanne d'Arc n'a pas été brûlée, de Gérard PESME (Ed. Balzac)
- Les missions secrètes de Jehanne la Pucelle, de Pierre de SERMOISE (Robert Laffont)
- Jeanne d'Arc, princesse royale, de Jean BANCAL (Robert Laffont)
- Le dossier de Jehanne, de Maurice DAVID-DARNAC (Jean-Jacques Pauvert)
- Jeanne d'Arc, de Michel LAMY (Payot)
- Pourquoi Jeanne d'Arc ? d'Eliane LE ROLLAND-LENOIR (chez l'auteur)

<http://site.voila.fr/jdarc/livres.htm>

NOTE : LA LORRAINE FRANCAISE

La Lorraine est un vestige du royaume créé pour le carolingien Lothaire, la *Lotharingie*, alors que ses frères recevaient les *Francies* occidentale (France) et orientale (Allemagne). Lorsque le royaume lorrain disparaît, ses deux voisins ne tardent pas à le convoiter. Au travers du Saint-Empire romain germanique, c'est la dernière qui en prend le contrôle dans un premier temps mais, au fil des siècles, le royaume de France n'aura de cesse de grignoter le contrôle de ce territoire. Malgré d'ultimes sursauts, en 1870 et 1940, la Lorraine est désormais profondément intégrée à la France.

www.guajara.com/wiki/fr/wikipedia/lo/lorraine.html



Jehanne « hors la légende » : une épopée & une identité recouverte !

- FIN DE CHAPITRE -

Si les mythes français vous amusent ou vous irritent ;

**Si vous êtes Breton, Corse, Basque, Occitan, Catalan, Alsacien, Juif, indigène de la république,
membre de communautés ethniques, linguistiques, religieuses, sexuelles, virtuelles, ...**

**Bref si vous assumez des identités plus attrayantes que l'identité française,
qui est, il faut le dire, fatiguée et fatigante ;**

**Si les démarches citoyennes des Français vous semblent se mouvoir
à un rythme plus proche du pas de l'oie que de la gavotte ...**

www.contreculture.org

<http://reseauhdj.free.fr>

etc ...